

# Rebecq à la UNE

le journal de la vie communale

> Juin 07

## Le mot du bourgmestre

Nous avons mis en place une dynamique participative, afin de concerter les habitants. Plusieurs réunions spécifiques se sont tenues ces derniers mois, rassemblant les riverains de certains quartiers, pour aborder des problématiques comme la sécurité routière, les travaux, la mobilité ou l'aménagement du territoire. Forts du succès de cette démarche, nous nous engageons à continuer d'informer et de consulter les habitants.

Ce journal vous propose de nombreux articles sur le quotidien de notre commune : la note de politique générale, adoptée par le Conseil Communal, et qui guidera nos actions durant les six années à venir, le budget 2007, des informations sur nos écoles, une présentation de l'antenne de police locale... Vous trouverez également le « Senne et Carrières », réalisé par le comité de rédaction du Centre culturel et inséré dans le journal de la vie communale.

L'autre outil de communication que nous avons récemment mis en place, notre nouveau site internet, a le vent en poupe. Au total, déjà plus de 30.000 visites depuis janvier sur [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be), avec une moyenne de 342 par jour en mai !

Dimitri

## [ CONSEIL COMMUNAL ]

Les comptes rendus

## [ NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE ]

Un contrat d'avenir local

## [ FINANCES ]

Le budget communal 2007

## [ POLICE ]

Tout savoir sur la Zone et l'Antenne locale

## [ CULTURE ]

Le « Senne et Carrières » en fin de journal

## Sommaire

|                            |         |                                 |             |
|----------------------------|---------|---------------------------------|-------------|
| Le mot du Bourgmestre      | 1       | Elections législatives          | 13          |
| Conseil communal           | 2-3     | Police                          | 14-15       |
| Note de politique générale | 4-5-6-7 | Un village propre               | 16          |
| Budget communal 2007       | 8-9     | Connaissez-vous R.APP.EL ?      | 17          |
| Profil financier           | 9       | Etat civil                      | 18          |
| Rebecq à ciel ouvert       | 10      | Petits conseils pour un bel été | 18          |
| Un golf au Spinois?        | 10      | Brèves                          | 19          |
| Nos écoles                 | 11      | Senne et Carrières              | 20-21-22-23 |
| Dernière minute            | 12-13   | Agenda                          | 24          |

## Compte-rendu du Conseil communal du 12 mars

■ Un nouveau règlement-taxe sur les imprimés publicitaires est adopté à l'unanimité. A partir du 1er juillet 2007, la Commune percevra une taxe communale indirecte sur la distribution gratuite, à domicile, d'écrits et d'échantillons non adressés qu'ils soient publicitaires ou émanant de la presse régionale gratuite.

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité de renommer une portion de la Rue du Radoux : en effet, un permis de lotir a été accordé pour une parcelle sise rue du Radoux, et pour ne pas devoir renuméroter toute la rue, l'option est prise de renommer plutôt la portion de la rue du Radoux comprise entre le chemin de fer et le rond-point avec la rue Anne-Croix. Cette portion portera désormais le nom de « Rue du Stincup Lobbecq », du nom du ruisseau qui traverse la rue, le « Ruisseau du Pont Neuf ».

■ Le Conseil Communal ratifie à l'unanimité la décision du Collège décidant de faire élaborer un Plan Communal de Mobilité (PCM). La Région wallonne sera sollicitée en vue d'obtenir un accord de principe sur le financement de l'élaboration de ce PCM.

■ Attendu qu'il reste un

solde inutilisé pour plusieurs emprunts, le Conseil Communal décide par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS (Ecolo) d'affecter ces montants au financement de travaux d'aménagement de la Maison Communale et des bâtiments communaux

■ Le Conseil Communal approuve à l'unanimité, le rapport 2006 sur la gestion des affaires communales.

■ Par 11 OUI (Action Communale) et 9 ABSTENTIONS (Entente Communale et Ecolo), le Conseil Communal adopte la note de politique générale. Le groupe Ecolo s'abstient sur ce point car il remarque des éléments manquants, notamment des actions concernant toute la problématique de la lutte contre le réchauffement climatique, la gestion énergétique et la protection de l'environnement.

■ Le Conseil Communal décide par 11 voix OUI (Action Communale), 7 NON (Entente Communale) et 2 ABSTENTIONS (Ecolo) d'approuver le budget communal 2007.

■ Le Conseil Communal approuve par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS (Ecolo) les travaux d'amélioration et d'acquisition prévus au budget extraordinaire.

■ Sont élus représentants du Conseil Communal (par ordre alphabétique) :

• à SEDILEC : Jean Paul Denimal (AC), Léon Kyquemberg (AC), Hervé Meersschaut 7(EC), Patrick Ophals (AC) et Jean-Claude Picin (EC)

• à SEDITEL : Jean Paul Denimal (AC), Léon Kyquemberg (AC), Hervé Meersschaut (EC), Patrick Ophals (AC) et Jean-Claude Picin (EC)

• à SEDIFIN : Jules Demol (EC), Jean Paul. Denimal (AC), Léon Kyquemberg (AC), Patrick Ophals (AC) et Jean-Claude Picin (EC)

• à IGRETEC : Laurence Crauwels (AC), Marino Marchetti (AC), Jean-Claude Picin (EC), Luc Schoukens (Ecolo) et Patrick Ophals (AC)

• à IBW : Léon Kyquemberg (AC), Dimitri Legasse (AC), Hervé Meersschaut (EC), Luc Schoukens (Ecolo), Fiorina Stella (AC)

• à ISBW : Virginie Lisart (EC), Sylviane Masy (AC), Nathalie Poelaert (AC), Luc Schoukens (Ecolo), Patricia Venturelli (AC)

• à la Société Wallonne des Eaux (SWDE) : Jean Paul Denimal (AC)

• aux Assemblées Générales des Habitations Sociales du Roman Pais : Giovanna Ghisu (AC), Marino Marchetti (AC), Emmanuel Regibo (AC)

• au Conseil d'Administration des Habitations Sociales du Roman Pais : Marino Marchetti (AC)

• au Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW) : Patricia Venturelli (AC)

• à l'Union des Villes : Dimitri Legasse (AC)

• au Conseil de Gérance du Hall de Sports : Christian Demarneffe (AC), Christian Mahy (Ecolo), Jean-Luc Wouters (EC)

• à l'ASBL Contrat de Rivière : Dimitri Legasse (AC)

### Plan Communal De Mobilité

Le Conseil communal du 12 mars a pris la décision de principe d'élaborer un Plan communal de Mobilité, qui reprendra tous les aspects : déplacements, stationnement, accessibilité, sécurité. Cela permettra d'avoir une réflexion d'ensemble sur la mobilité dans toute la commune et pas uniquement dans quelques rues, et de traiter les soucis de manière globale et avec une vision à long terme.

## Compte-rendu du Conseil communal du 16 avril

Le Conseil Communal débutait sa « tournée » des villages. En effet, désormais, le Conseil Communal se tiendra régulièrement dans d'autres lieux que la Maison Communale de Rebecq, afin de partir à la rencontre de la population et de permettre à chaque citoyen qui le souhaite d'y assister. Wisbecq accueillait donc ce Conseil « en déplacement ».

La séance a débuté par la présentation de la zone de la Police (par le Chef de zone M. Yves Delmarcelle) et la présentation du profil financier de la Commune de Rebecq (par M. Bernard Hoeben).

Le Conseil communal approuve par 18 OUI et 2 NON le décompte final des travaux d'aménagement d'un by-pass rue de la Station au montant de 202.330,52 € T.V.A. comprise. Le groupe Ecolo vote non sur ce point en exprimant « son opposition à ce projet dont les objectifs immobiliers apparaissent au grand jour » et reste très sceptique par rapport à la prévention des inondations.

Par 16 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil Communal émet un avis favorable sur le compte 2006 de la Fabrique d'Eglise St-Fiacre de Wisbecq.

A l'unanimité, le Conseil Communal décide de modifier le règlement-taxe sur les carrières. Il s'agit désormais d'une taxation par tranches.

Par 13 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil Communal

retient comme localisation pour l'implantation des espaces multisports la prairie dite Girardi (Quenast), le terrain situé entre l'ancienne gare et le complexe tennistique (Rebecq) et la pelouse, propriété de la Fabrique d'Eglise, comprise dans le triangle Chaussée Maieur Habils, école et chapelle (Bierghes).

Le Conseil Communal décide à l'unanimité d'ouvrir un dossier en vue de la couverture du terrain de football n° 2 et de ses abords (rue Trieu du Bois) par un revêtement synthétique et de solliciter pour ce faire les subsides du Ministère de la Région Wallonne.

Par 14 OUI et 6 ABSTENTIONS, le Conseil Communal émet un avis favorable sur les premières modifications budgétaires 2006 de la Fabrique d'Eglise St-Martin à Quenast et de la Chapelle Sainte-Thérèse.

Le Conseil Communal approuve à l'unanimité la liste des travaux à présenter dans le cadre du Plan Triennal 2007-2009 : l'amélioration et l'égouttage de la Chaussée de la Genette, le collecteur de Rebecq Lot 2 (Flageot), l'égouttage de la Drève des Marguerites, l'amélioration et l'égouttage du Sentier de Rebecq, l'égouttage des Drèves du Bois du Strihoux.

En vue de l'installation du service technique dans l'enceinte du dépôt communal, Le Conseil Communal décide à l'unanimité d'approuver le cahier des charges en vue de la désignation d'un bureau d'études.

Sont élus représentants du Conseil (par ordre alphabétique) :

- à l'A.M.O. : Laurence Crauwels (AC), Giovanna Ghisu (AC), Pascal Martin (EC), Luc Schoukens (Ecolo), Fiorina Stella (AC)
- à TV COM : Dimitri Legasse (AC)
- à la Maison du Tourisme : Robert Gailly, Gilbert Hautenauve, Marino Marchetti, Armande Marit
- au CCBW : Nathalie Poelaert (AC), Laetitia Wasterzak (AC)
- au CCBW – Maison de l'urbanisme : Nathalie Poelaert (AC)- suppléante : Laetitia Wasterzak (AC)
- à I.D. : Dimitri Legasse (AC)

### Commission

A la demande du groupe Ecolo, un point avait été ajouté à l'ordre du jour : il s'agissait d'adopter une « résolution communale de stratégie pour le climat », visant à prendre une série de mesures pour réduire la consommation d'énergie et favoriser l'économie et la mobilité durable. Le Bourgmestre Dimitri Legasse propose la mise en place d'une Commission Communale, qui se pencherait sur cette problématique. Le groupe Entente Communale souhaite que cette Commission soit élargie à l'aspect « environnement » ; cette idée pourrait être rencontrée par la suite. Le groupe Ecolo marque son accord sur cette création pour autant que les notions de base avancées par son groupe y soient rencontrées. Après cet échange de vues, il y a accord unanime pour la création d'une Commission Communale « Stratégie pour le climat » lors de la prochaine séance du Conseil.

### Deux questions d'actualité sont abordées par le groupe Ecolo lors du Conseil communal du 16 avril :

- Des objets ne répondant pas aux critères de remblais autorisés ont été déposés à la décharge communale. La présence d'amiante est suspectée. Le Collège a décidé de faire procéder à une analyse des débris et, le cas échéant, de remédier à la situation.
- A la demande de certains riverains, le talus aux abords du Tennisland a été défriché. Il a été décidé de profiter de ce nettoyage pour rendre le sentier accessible et améliorer la convivialité du site, une replantation est envisagée.

## Note de politique générale : Un contrat d'avenir local ■

Le Code de la Démocratie Locale prévoit que, dans les trois mois après l'élection des échevins, le Collège soumette au Conseil communal « un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques. »

A Rebecq, c'est lors de sa séance du 12 mars que le Conseil Communal a adopté sa note de politique générale, déclinée en 100 propositions concrètes. « Nous avons sciemment choisi cette formule originale, nous explique le Bourgmestre Dimitri Legasse. En effet, plutôt que de rédiger un simple texte abstrait, nous avons mis l'accent sur des actions concrètes. Nous pourrions ainsi – et nous souhaitons – être évalués en fin de législature. »

L'objectif annoncé pour les années futures est de redéployer le service au public, le commerce et l'emploi tout en préservant la ruralité et la quiétude de nos quartiers. Le Conseil communal souhaite une commune accessible à tous, où mixité rime avec convivialité, développement avec environnement et bien-être, et ce pour l'ensemble des habitants.

### La note se décline en trois axes forts :

- l'information et la consultation des habitants dans les décisions majeures par le biais de la création, au sein de l'Administration Communale, d'un service communication.
- la mobilité et la propreté, y compris l'entretien, la surveillance et l'embellissement du domaine public par l'établissement d'une équipe entretien et propreté.
- le cadre de vie et le bien-être, y compris le développement et la préservation de la nature, le maintien du caractère rural de notre commune via une planification concertée.

Outre les 100 propositions que vous découvrirez ci-dessous, un gros dossier devrait trouver réponse dans les années à venir : la réhabilitation des Anciens Hospices, pour l'avenir desquels le Conseil communal s'engage à prendre une décision.

### 100 propositions concrètes

- 1] Créer une véritable équipe communale en charge de la propreté. Cette équipe pourrait également se voir confier la surveillance de « zones critiques » (notons par exemple le site des Etangs communaux,

le Plateau de la gare, la Vallée des Oiseaux...). Dans le même esprit, poursuivre les irréductibles qui continuent à polluer notre commune.

- 2] Promouvoir des campagnes «village propre» en ne négligeant pas les cimetières, les écoles, les plaines de jeux... et entretenir exemplairement les espaces publics.
- 3] Modifier le fonctionnement des collectes d'encombrants en les organisant à la demande, sur inscription préalable. Informer la population sur les alternatives existantes pour éliminer les déchets non repris comme encombrants.
- 4] Encourager les habitants à se rendre à la déchetterie et intensifier les collectes sélectives (par exemple la collecte des huiles usagées). Lutter efficacement et activement contre les décharges sauvages et les dépôts clandestins.
- 5] Préserver les espaces « nature » en densifiant les centres des villages afin d'améliorer les services publics et d'en réduire les coûts.
- 6] Aménager l'espace public en accordant une place à la convivialité (prévoir l'installation de bancs, le placement de poubelles, des fleurs...) et veiller à ce qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite.
- 7] Assurer une bonne coordination des travaux au sein de la commune.
- 8] Informer les habitants de la mise en oeuvre des chantiers d'une certaine envergure ainsi que de leur évolution, via le bul-

letin communal et le site Internet par exemple.

- 9] Prendre les mesures nécessaires à la préservation du patrimoine naturel et architectural qui est partie intégrante de la culture et de l'histoire collective de notre village.
- 10] Etablir un plan communal de valorisation du patrimoine.
- 11] Réaffecter le patrimoine communal, et particulièrement le site des anciens hospices.
- 12] Mener des politiques de rénovation des centres urbanisés. En effet, l'amélioration de la qualité patrimoniale des centres des villages est un élément d'attractivité profitant aux commerçants
- 13] Veiller à une large information du public tant en ce qui concerne les règlements applicables en matière d'urbanisme qu'en ce qui concerne les procédures à suivre.
- 14] Informer de manière précise les citoyens lors de demandes d'implantation de nouvelles infrastructures (entreprises diverses, manufactures).
- 15] Développer une police de proximité au service et à l'écoute de la population.
- 16] Augmenter la présence policière sur la voie publique, surtout aux heures à risque.
- 17] Favoriser et soutenir les commerces locaux et de proximité.
- 18] Réaliser, en concertation avec la population, un Plan Communal de Mobilité (PCM) pour améliorer la fluidité du trafic, la sécurité routière et la gestion des places de parking.



Réaliser l'inventaire des besoins en mobilité: absence ou mauvaise desserte de certaines zones par les transports publics (le premier problème de Rebecq étant l'engorgement du centre).

- 19] Envisager la création d'un service de déplacement des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.
- 20] Développer des pistes cyclables sécurisées, principalement sur le chemin des écoles pour permettre aux enfants et adolescents de s'y rendre à vélo. Installer des parkings vélos à proximité des lieux touristiques et des lieux repères dans la commune.
- 21] Entretien et moderniser les voiries et prévoir systématiquement des trottoirs sécurisants.
- 22] Intégrer l'accessibilité aux commerces dans la politique d'aménagement des voiries, que ce soit par l'accès à des zones de stationnement ou encore par un service de transport en commun performant.
- 23] Promouvoir le balisage des petites voiries communales qui représentent un potentiel considérable en terme de mobilité douce et de découverte du patrimoine naturel et humain.
- 24] Elaborer des itinéraires balisés de différents niveaux de difficulté permettant à chacun de réaliser des promenades à hauteur de ses capacités physiques ou du temps qu'il a à y consacrer.
- 25] Mettre en valeur les circuits de promenade existants.
- 26] Accentuer les actions du Plan Communal de Développement de la Nature

(PCDN): fauchages tardifs, expositions, conférences, plantations, réhabilitations de sentiers, animations dans les écoles, initiations au compostage...

- 27] Continuer et accroître le processus du concours « façades et jardins fleuris » en encourageant les habitants à fleurir les abords de leur habitation, leurs balcons... via la mise à disposition de semis ou de plantes par exemple. La commune elle-même doit avant tout montrer l'exemple.
- 28] Créer des espaces collectifs de convivialité. Ces espaces peuvent accueillir ponctuellement un en-



semble de services à la population ainsi que des activités culturelles ou festives locales.

- 29] Veiller à ce que le contrat rivière initie et coordonne les mesures à prendre pour améliorer la gestion du cours d'eau.
- 30] Mener des actions visant à favoriser l'entretien des berges et l'aménagement d'un sentier de promenade le long de celles-ci.
- 31] En matière d'égouttage, favoriser les fossés enherbés le long des voiries communales pour cana-

liser le moins possible les eaux de pluies.

- 32] Développer des actions éducatives pour les enfants en collaboration avec les écoles tant en ce qui concerne la prévention, que la réutilisation et le recyclage.
- 33] Promouvoir le tourisme vert, protéger la nature et mettre en évidence le patrimoine naturel. Créer ou renforcer le réseau d'itinéraires de promenades, randonnées, découvertes.
- 34] Développer des actions de sensibilisation de la population au monde rural : organiser un marché des produits du terroir, des jour-

à utiliser ce droit.

- 39] Organiser des rencontres régulières entre le bourgmestre, les échevins, le président du CPAS et la population sur un thème spécifique, afin d'améliorer le dialogue entre les autorités communales et les citoyens.
- 40] Evaluer annuellement les actions réalisées.
- 41] Réaliser et publier un vrai bulletin communal d'informations, également consultable sur Internet.
- 42] Remettre aux nouveaux habitants ou résidents une brochure d'accueil contenant toute une série d'informations pratiques en vue de faciliter leur intégration.
- 43] Créer une maison des associations qui serait également une maison de rencontres intergénérationnelles.
- 44] Mettre en place des comités de quartiers avec une personne ressource dans chacun d'entre eux.
- 45] Mettre en place un guichet unique d'accueil capable de donner des informations ou d'orienter le citoyen sur l'ensemble des démarches administratives qu'il doit accomplir. L'accueil et les services rendus à la population seront modifiés.
- 46] Réorganiser l'administration communale selon quatre grands axes: l'organisation de la flexibilité du temps de travail afin d'élargir les heures d'ouverture des services communaux, un outil informatique performant, un personnel réorganisé qui devra se former sans cesse (séminaires

nées « Fermes ouvertes... »

- 35] Développer des actions de sensibilisation au monde rural à destination des écoles: organiser par exemple des journées de découverte du monde agricole.
- 36] Ecouter les habitants lors de l'établissement de projets d'aménagement.
- 37] Organiser des réunions d'information autour des dossiers.
- 38] Donner aux citoyens un réel droit d'interpellation des autorités communales, l'organiser et surtout, encourager la population

## [ 6 ] Rebecq à la UNE

- formations), des locaux adaptés.
- 47] Simplifier les procédures administratives, notamment grâce à l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information de la Communication, et utiliser un langage administratif clair.
- 48] Faire d'Internet un moyen de communication et un outil administratif performant et interactif.
- 49] La formation aux nouvelles technologies doit s'envisager dès le plus jeune âge, au sein de l'enseignement primaire.
- 50] Décentraliser certains services de l'administration communale. Ces services pourraient, à la demande, se rendre au domicile des personnes éprouvant des difficultés de mobilité.
- 51] Encourager les services aux personnes âgées pour leur permettre de rester à domicile.
- 52] Développer les services aux personnes (aides au ménage, petits travaux) via des organismes agréés utilisant les « titres services »
- 53] Développer des infrastructures simples permettant la pratique d'activités favorables à la santé : parcours santé, plaines de jeux, terrains de sport, infrastructures de quartiers, etc.
- 54] Soutenir les actions de convivialité entre voisins via la réalisation par la commune de petits aménagements
- 55] Renforcer et soutenir l'équipe d'éducateurs de rue chargée d'établir le dialogue avec les jeunes en vue de les aider à devenir acteurs de leurs propres projets.
- 56] Favoriser pour les jeunes l'accès au premier logement par le remboursement de la part communale du précompte immobilier pendant une période déterminée.
- 57] Créer un service communal du logement pour aider les gens dans leurs démarches et recherches.
- 58] Mettre à disposition des sociétés publiques de logements, des terrains ou bâtiments publics pour y réaliser du logement moyen. La politique de la commune dans les années à venir sera de préserver et d'entretenir ses immeubles en collaboration active avec l'Agence Immobilière Sociale et la société des Habitations sociales du Roman Païs (cf. les logements pour personnes âgées sur un site appartenant au CPAS).
- 59] Prévoir un certain nombre de logements totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite, lors de la création de nouveaux logements.
- 60] Fournir une aide à la recherche d'emploi favorisant la réinsertion sociale des plus démunis. Proposer une structure de type guichet unique pour l'accès à tous les services et informations destinés aux demandeurs d'emploi.
- 61] Mettre la priorité, pour les bénéficiaires de l'aide sociale, sur la réinsertion socioprofessionnelle, notamment via le recours aux formations et aux parcours d'insertion.
- 62] Atteindre la « tolérance Zéro » en ce qui concerne l'occupation, par des personnes valides, des stationnements réservés aux personnes handicapées.
- 63] Multiplier les emplacements de stationnement réservés, en particulier aux abords des administrations communales, des CPAS, des centres médicaux et des pharmacies, et veiller à indiquer ces emplacements et les lieux accessibles aux personnes handicapées sur le plan de la commune.
- 64] Tenir compte de la personne moins valide dans toutes les décisions prises par le collège communal.
- 65] Assurer le développement des commerces dans le coeur des villages et soutenir le commerce de proximité.
- 66] Développer des coordinations entre la commune et les indépendants dont l'activité professionnelle serait gênée en raison de l'exécution de travaux publics.
- 67] Fournir une aide administrative et fiscale aux personnes souhaitant créer un commerce ou une petite entreprise.
- 68] Instaurer un véritable échevinat du commerce et des petites entreprises.
- 69] Mettre sur pied un conseil communal des enfants pour entendre leurs préoccupations.
- 70] Créer des espaces jeunes (décentralisation de la Maison de Jeunes) et promouvoir la citoyenneté auprès des jeunes. Aménager des espaces de jeux et de loisirs dans les quartiers.
- 71] Créer un parcours Vita qui pourra servir pour les cours de gymnastique et qui apprendra aux jeunes les joies de la marche, les bienfaits de l'activité physique à l'extérieur.
- 72] Accueillir au sein d'infrastructures communales, des spectacles et des expositions pour l'ensemble des élèves de la commune.
- 73] Renforcer le service communal de l'enfance, de la jeunesse et des familles. Ce service devrait mettre en adéquation les offres d'accueil et d'activités pour les enfants de 0 à 18 ans et les demandes.
- 74] Poursuivre la formation des professionnels de la petite enfance exerçant sur le territoire communal.



La commune envisagera d'organiser des journées de formation, d'échanges de bonnes pratiques pour tous les acteurs.

- 75] Stabiliser les services de l'enfance et permettre ainsi une plus grande mobilité entre le personnel des différentes structures existantes selon les besoins et les moments de la journée ou de l'année.
- 76] Ouvrir l'école vers le monde extérieur tout en accordant la priorité à la maîtrise des compétences de base en français et en mathématiques. Stimuler l'apprentissage du néerlandais et de l'informatique sans oublier l'initiation artistique, les activités sportives, les cours de seconde langue, l'éducation à la sécurité routière.
- 77] Poursuivre et renforcer la rénovation des infrastructures scolaires.
- 78] Favoriser et faciliter les contacts entre les familles et l'école. Organiser au moins deux fois par an des réunions de parents, rencontres individualisées entre l'enseignant et les parents.
- 79] Encourager la création d'associations de parents.
- 80] Organiser des écoles de devoirs, des ateliers d'aide à la réussite accessibles à tous permettant d'apporter un soutien aux élèves en difficulté.
- 81] Soutenir et développer les activités extrascolaires (musicales, théâtrales, multimédias, sportives).
- 82] Permettre l'utilisation du bus de la commune pour conduire les élèves des différentes écoles aux ac-

tivités extrascolaires et parascolaires de la commune.

- 83] Augmenter l'offre d'accueil des plus petits et garantir la qualité de celui-ci.
- 84] Assurer la sécurité et la convivialité aux abords des écoles et des lieux d'accueil de l'enfant. Outre la création des zones 30, aménager les abords de l'école pour garantir la sécurité des élèves.
- 85] Soutenir les écoles dans les programmes de sécurité routière en mettant à leur disposition du matériel de sensibilisation. Travail sur la piste de sécurité routière (vélodrome) en collaboration avec des intervenants spécialisés.
- 86] Développer et aménager des terrains de jeux, des espaces verts. Prévoir pendant les périodes de congés scolaires, des zones «enfants admis». Une attention toute particulière doit être portée au groupe des 8-12 ans.
- 87] Proposer plus de sports de rue notamment par le développement d'infrastructures légères (roller, plaines de jeux, skate park).
- 88] Améliorer les infrastructures destinées à accueillir les organisations de jeunesse.
- 89] Promouvoir efficacement le centre sportif en concertation avec les clubs, le comité de gérance et le gérant.
- 90] Organiser régulièrement des campagnes de promotion destinées à inviter la population à participer aux activités mises sur pied ou soutenues par la commune.

- 91] Favoriser l'accès au sport, promouvoir l'utilisation des chèques sport, organiser un service de transport des enfants vers les infrastructures sportives (par exemple le mercredi après-midi et le samedi), permettre aux personnes handicapées d'accéder à la pratique sportive et encadrer et prôner le sport auprès des seniors.
- 92] Mettre en œuvre une réelle politique de mise à disposition des locaux communaux.
- 93] Soutenir l'éducation par le sport en mettant en valeur le sport pour tous, le sport de rue, le sport loisir, le sport éthique et fair-play.
- 94] Favoriser les synergies entre culture, tourisme, patrimoine et réaffecter des sites d'activités économiques architecturalement et/ou historiquement intéressants au sein de la commune.
- 95] Développer en collaboration avec l'associatif et le cercle d'histoire locale (Rewisbique) des visites guidées où l'on raconte un lieu, son histoire et sa richesse.
- 96] Instaurer des « Journées Découvertes » de la vie culturelle locale. Les initiatives comme les Parcours d'Artistes rentrent partiellement dans ce cadre et seront donc multipliées.
- 97] Soutenir toutes initiatives de promotion du tourisme et de ses infrastructures. Le développement du tourisme constitue une double opportunité, il représente un point d'appui au développement économique local et contribue à créer de l'emploi. Il per-

met de préserver, de valoriser et de développer les ressources naturelles et patrimoniales de la commune (par exemple, c'est en partenariat étroit avec la commune que le Rail Rebecq Rognon poursuivra son développement).

- 98] Professionnaliser le secteur touristique et culturel, miser sur nos ressources patrimoniales, environnementales et artistiques et stimuler les potentiels touristiques et culturels qui sont générateurs d'emplois.
- 99] Exploiter de manière efficace les potentiels culturels présents sur la commune et rationaliser les organismes existants. De manière générale, la politique culturelle veillera à favoriser l'éducation permanente du citoyen en s'aidant des institutions et associations existantes.
- 100] Favoriser l'ouverture sur l'Europe. Nous favoriserons une politique ouverte sur l'Europe. Dans ce cadre, nous intensifierons les échanges que nous avons déjà avec nos communes amies et jumelles.



## Budget Communal 2007

La note de politique générale et financière accompagnait le budget voté par le Conseil communal le 12 mars. En voici le texte :

« Le premier budget de la législature est un budget de transition. Sans complaisance, froid et technique, il ne reflète pas la dynamique qui sera insufflée au cours des années futures, mais bien l'héritage du passé.

Il s'agit de se donner le temps d'un exercice pour analyser en profondeur la situation et poser des choix cohérents pour l'avenir.

Le Collège a effectué un premier travail de réajustement. Il a choisi de ne pas opérer de grands bouleversements avant étude et de s'en tenir au canevas existant, afin d'affiner la réflexion au fil des modifications budgétaires de l'année, et de pouvoir dresser ensuite une liste précise et objective des dysfonctionnements.

Malgré cela, il apparaît clairement que la situation financière de la Commune est difficile. En effet, sans entamer de grandes politiques nouvelles, le résultat projeté pour 2007 présente un mali important. Celui-ci peut en partie s'expliquer par la libéralisation du marché de l'énergie (qui entraîne à la fois une augmentation conséquente des dépenses et une diminution importante des recettes engendrées par les dividendes de l'intercommunale, ce qui représente une perte de plus de 70.000,00 €), et également par la majoration des dépenses de rémunération. En effet, les évolutions de carriè-

re, l'indexation, l'installation d'un échevin supplémentaire ainsi que l'augmentation des pensions des mandataires entraînent une charge supplémentaire de plus de 200.000,00 €. Il est à noter que les travaux de voirie conséquents programmés lors des législatures précédentes - et dont la réalisation devient effective en 2007 - entraînent une augmentation de la charge de la dette de plus de 125.000,00 €.

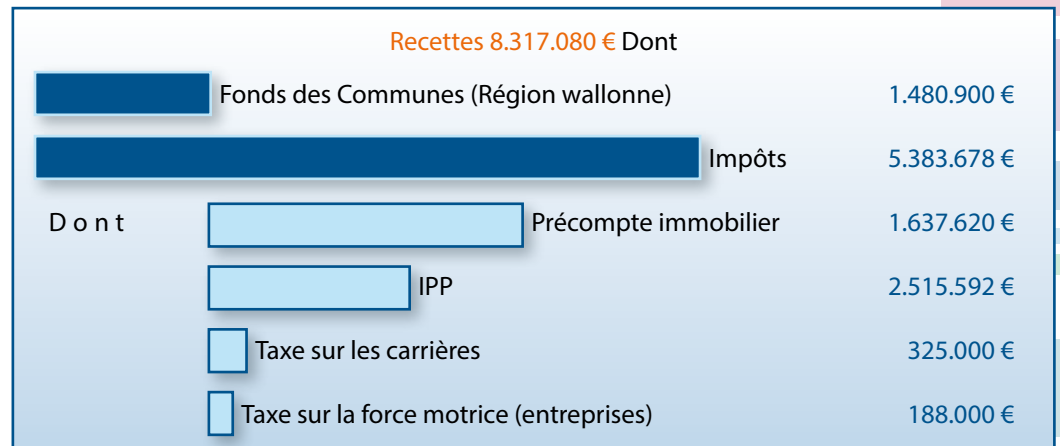
Au vu de ce qui précède, il s'avère que les difficultés financières de la commune de Rebecq sont structurelles et qu'il est nécessaire de mener

une vraie réflexion quant à la pertinence des dépenses, tout en développant une politique active de recherche et d'obtention de subventionnements extérieurs à l'image de ce qui est entrepris par le Centre Public d'Action Sociale qui fêtera cette année ses trente ans d'existence.

Toutefois, l'intention n'est pas de renoncer à la succession, mais bien au contraire de mener des actions concrètes et efficaces. Mieux vaut un projet humble et réaliste mené à bien qu'une utopie non aboutie. Une rationalisation systématique, la maîtrise des dépenses, une implication

quotidienne permettront de retrouver les marges financières indispensables à la mise en œuvre d'une politique planifiée. Dans le même esprit, les différents services et opérateurs communaux et paracommunaux seront responsabilisés, afin de réaliser des économies d'échelle, de chasser le moindre gaspillage et de rentabiliser au maximum les investissements consentis.

En conclusion, avec méthode et organisation, rigueur et professionnalisme, évoluons vers une gestion réfléchie pour construire sur de bonnes bases. »





## Budget Communal 2007 ■

### Quelques nouveaux choix budgétaires :

|                                             |           |
|---------------------------------------------|-----------|
| Garderie dans les écoles                    | 119.972 € |
| Animations dans les écoles                  | 10.000 €  |
| Création d'un service communication         | 27.000 €  |
| Plan Communal de Développement de la nature | 12.500 €  |
| Frais liés à la création de la CCAT         | 10.500 €  |

### Investissements d'infrastructures prévus au budget extraordinaire 5.495.245 €

|                                                       |             |
|-------------------------------------------------------|-------------|
| Voirie Rue du Pont / Rue Docteur Colson               | 1.636.200 € |
| Amélioration Chaussée de la Genette                   | 991.145 €   |
| Agora Spaces (espaces multi-sports)                   | 400.000 €   |
| Rénovation Maison Communale                           | 350.000 €   |
| Egouttage Rue Haute Franchise                         | 225.000 €   |
| Achat d'un camion-brosse                              | 200.000 €   |
| Travaux dans les écoles                               | 200.000 €   |
| Clôture Tennis et Foot place Nuttinckx                | 25.000 €    |
| Aménagement Jardin de la Cure Wisbecq (espace jeunes) | 7.500 €     |
| Abris autobus                                         | 5.000 €     |

Une partie importante de ces investissements sera subventionnée, le solde sera pris en charge par des emprunts.

## Profil financier ■

Le profil financier est un outil permettant d'évaluer la situation financière d'une commune.

Chaque chiffre de la commune est comparé à la moyenne provinciale et régionale, ainsi qu'à un cluster socioéconomique. Le cluster rassemble 26 communes qui se rapprochent le plus du profil de la nôtre en termes démographiques, économiques et sociaux.

### Quelques constatations (chiffres 2006) :

- Le revenu moyen par déclaration est inférieur à la moyenne (23.864 € à Rebecq contre 27.371 € pour le Cluster et 29.354 € pour la Province). Le taux de chômage est élevé (8,68 % à Rebecq contre 6,82 % au Cluster et 6,60 % à la Province).
- On constate que la dette est importante (942 € par habitant à Rebecq contre 732 € pour le Cluster et 975 € à la Province). Pour-

tant, les investissements sont financés très peu grâce à des subsides (21,43 % seulement des investissements à Rebecq sont subsidiés, contre 44,19 % au Cluster et 33,98 € à la Province) et énormément grâce à des emprunts (65,74 % des investissements à Rebecq sont financés par des emprunts, contre 44,98 % au Cluster et 49,53 € à la Province).

- Les recettes sont peu élevées: le revenu cadastral notamment est très faible

en comparaison avec la moyenne (258 € par habitant à Rebecq contre 335 € au Cluster et 485 € pour la Province). La valeur de 100 centimes additionnels par habitant n'est que de 5,71 contre 6,98 au Cluster et 12,28 à la Province.

Vous pouvez obtenir le Profil financier complet en vous adressant à votre Administration communale  
067/63.49.20.

## [ 10 ] Rebecq à la UNE

### Le point sur les travaux du Centre

■ Les travaux du Centre se poursuivent. « Nous sommes bien conscients des désagréments engendrés par un chantier de cette envergure, explique Léon Kyquemberg, Echevin des Travaux, et nous travaillons chaque jour à améliorer le quotidien des riverains par de petites mesures. » Par exemple, on note l'installation de panneaux protégeant les trottoirs et les façades, le passage d'une « balayeuse » motorisée en fin de journée...

■ Les riverains situés des deux côtés de la Rue du Pont bénéficient d'une amorce à l'avant, afin de pouvoir se raccorder au réseau. Cette possibilité de raccordement pour tous les riverains est une initiative de la Commune, et financée par celle-ci.

■ Une grande tranchée a été creusée sur toute la longueur de la Rue du Pont (largeur 1m20, profondeur 1m30). Elle sera utilisée pour la pose des impétrants et sera entièrement sécurisée. Ce chantier, dirigé par l'IBW, devrait durer environ 6 mois. La circulation routière ne sera pas modifiée. Pour rappel, la Rue du Pont est fermée à la circulation entre 7h et 17h, et accessible de 17h à 7h, sur une bande, dans le sens Rue du Pont vers Rue Docteur Colson.

■ La partie haute de la Rue Marais à Scailles (partie Gibet – Ferme DeGodt) sera remise en conformité: colmatage des trous, asphaltage sur la longueur sur une épaisseur de 4 cm, création de zones de délestage. Après les travaux de la Rue du

Pont, la réalisation de deux tronçons en pavés sera envisagée dans cette partie réfectionnée (Bosquet).

■ Suite aux travaux, une partie de la ruelle Al'Tache a été mise à sens unique. Afin d'éviter de créer un nouvel itinéraire pour les cyclistes, sur proposition de l'Institut Royal pour la Gestion durable des Ressources naturelles et la Promotion des Technologies propres, la rue sera mise en sens unique limité, ce qui permettra aux vélos de la parcourir dans les deux sens.

■ L'éclairage du Plateau de la Gare a été renforcé, pour augmenter la sécurité de la zone.

■ Il est désormais possible de rejoindre le haut du village et la Grand Place à pied très facilement depuis le parking du CPAS. En effet, un escalier muni d'une rampe permet le passage vers la rue des Sauniers.

■ Les commerces du Centre restent accessibles, un accès piétons est en effet toujours praticable et des parkings sont prévus à proximité. Les commerçants comptent sur tous les Rebecquois pour continuer à faire vivre le commerce local malgré les travaux !



### Un golf au Spinois ? ■

Une cinquantaine de personnes s'étaient déplacées le 16 mai à la Salle Communale de Wisbecq pour assister à la réunion d'information organisée par la Commune afin de présenter le projet d'installation d'un golf au Grand Spinois, dossier pour lequel une enquête publique est en cours. L'auteur de ce projet, M. Rigaux, ainsi qu'un représentant du bureau d'Etudes ayant réalisé l'étude d'incidences, étaient présents pour entendre les questions et craintes des riverains et expliciter le projet.

Pour rappel, il s'agit de l'installation d'une académie de golf (parcours 9 trous). Un

club house viendra compléter le projet et fera l'objet d'une demande de permis séparée. En plus de l'enquête publique et de la publicité obligatoire, le Collège communal avait souhaité organiser cette réunion d'information dans un souci de transparence et le nombre de participants l'incitera sans doute à réitérer cette initiative lors de l'introduction d'autres dossiers d'urbanisme sortant de l'ordinaire.

Les riverains présents ont exprimé leurs inquiétudes quant à la mobilité principalement, et à l'accroissement de trafic que constituerait la création du golf, notamment

dans les rues Duc d'Arenberg, d'Overchies, Haute Folie et Place de Wisbecq. Le Bourgmestre, qui animait la réunion, a rappelé qu'un Plan Communal de Mobilité allait être mis en place à Rebecq, qu'une réflexion d'ensemble sur la mobilité serait menée, afin de ne pas déplacer les problèmes d'une rue sur l'autre, et que d'autres possibilités d'aménagement pourraient être étudiées dans les zones problématiques, et ce même indépendamment du projet golf.

D'autres questions ont porté sur l'aménagement du territoire, puisque le projet transforme 15 ha de zone agricole

en zone de loisirs, ainsi que sur l'impact écologique.

Bref, une réunion intéressante, où chacun a pu faire valoir son point de vue et entendre celui de l'autre. A la clôture d'enquête, toutes les réclamations ou remarques parvenues par écrit à la Commune seront intégrées au dossier, qui comprendra également les avis de diverses instances (fonctionnaire délégué, Direction Générale de l'Agriculture, MET, Conseil Wallon de l'Environnement...). Le Collège communal, quant à lui, devra se prononcer avant le 20 août sur ce dossier.

## Nos écoles ■

L'entité de Rebecq compte 4 écoles primaires et maternelles, réparties en 7 implantations. En tout, près de 1000 enfants sont scolarisés dans notre commune, où ils bénéficient d'un enseignement de qualité. Il n'y a pas d'école secondaire sur le territoire de Rebecq mais un CEFA (centre d'éducation et de formation en alternance) propose des formations spécifiques. Pour vous aider à préparer la rentrée scolaire, voici une petite présentation de nos écoles.

### Ecole communale de Rebecq

**Direction : Mme Joelle Goosens**

Classes maternelles et primaires

2 implantations :

- Ruelle Al Tache, 2 (classes maternelles et primaires)  
Tél : 067/63.79.22
- Rue du Montgras, 36 (classes primaires)  
Tél : 067/63.79.21

« Notre école s'engage à amener les enfants à la maîtrise des compétences de base en ayant pour chacun d'eux la meilleure ambition, ce qui les rendra aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Pour découvrir notre projet pédagogique et nos activités, vous pouvez visiter le site de l'école : [www.ecolerebecq.be](http://www.ecolerebecq.be) »

Inscriptions : Les inscriptions se font sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la directrice au 0479/46.14.64

### Ecole communale de Bierghes

**Direction : Mme Joelle Goosens**

- Classes maternelles et primaires  
Rue Caporal Trésignies, 13  
Tél : 02/395.61.67

« Notre école est ouverte à tous, tolérante, démocratique et respectueuse des droits de l'enfant. Pour découvrir notre projet pédagogique et nos activités, vous pouvez visiter le site de l'école : [www.ecolebierghes.be](http://www.ecolebierghes.be) »

Inscriptions : Les inscriptions se font sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la directrice au 0479/46.14.64

### Ecole communale de Quenast

**Direction : Mme Marie-Thérèse Dehantschutter**

- Tél : 067/63.65.17

3 implantations :

- Les Tourterelles (classes maternelles)  
Rue Maurice Lange  
Tél : 067/63.79.22
- Les Petits Pas (classes primaires)  
Rue de Saintes, 1  
Tél : 067/63.65.17
- La Petite Ecole Bleue (classes primaires et maternelles)  
Cité Germinal  
Tél : 067/63.65.19

« Notre école, proche de ses habitants et de ses enfants, se veut active, participative et citoyenne : nos projets sont nombreux. Chez nous, pas d'immersion linguistique mais une bonne imprégnation dès le plus jeune âge. Nous proposons même



4 heures de Néerlandais au degré supérieur. »

Inscriptions : Les différentes équipes éducatives vous attendent les 2 et 3 juillet de 18h à 19h et les 29 et 30 août de 18h à 19h.

### Ecole Libre Saint-Géry

**Direction : M. Benoît Renaux**

- Rue Parmentier, 5  
1430 Rebecq

« Une équipe jeune, dynamique et proche des enfants défend un projet pédagogique centré sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être. Les élèves y sont préparés aux exigences des écoles secondaires. L'environnement est ouvert, aéré, et les valeurs défendues proches du souci d'éducation des parents. Nous proposons un accueil extrascolaire reconnu par l'ONE de 6h30 à 18h30, des repas chauds équilibrés, du

potage offert, des classes de neige au degré supérieur, des activités parascolaires : néerlandais, psychomotricité, informatique, multisport... ainsi qu'une association de parents dynamique et efficace. »

Inscriptions : Vous pouvez contacter le directeur par téléphone au 067/63.69.02 ou par mail [saint.gery@belgacom.net](mailto:saint.gery@belgacom.net)

### Centre d'Éducation et de Formation en Alternance – CEFA

- Rue de l'École, 86  
1430 Rebecq  
Téléphone : 067/63.62.99

A partir de 15 ans.  
Formations possibles : commis cuisine, maçon, monteur sanitaire, monteur chauffage, carrelage, couvreur, vente. Les cours se donnent à raison de 15 h par semaine, accompagnés d'un contrat d'apprentissage de 24 h de travail en entreprise par semaine.



## Dernière minute ■

### Abribus

Le Collège a décidé de faire procéder à la réparation de cinq abribus et de procéder au remplacement de trois abris vétustes : ceux situés Chemin du Croly, à Wisbecq et sur la Grand Place de Quenast.

### 7.000 € pour le Télévie !

Cette année encore, les Rebecquois se sont mobilisés pour le Télévie. Outre la vente de produits, de nombreuses activités ont été organisées, avec la collaboration des associations locales. Le Tennisland, le Centre culturel, le Petit Train du Bonheur, le Jogging, la Céline Académie, les Faucons Rouges, les Cosmos, la Fédération des Pêcheurs de la Senne, la RUS Rebecquoise, autant de groupes qui se sont investis pour mettre sur pied un

programme d'activités. Une initiative originale a également vu le jour : l'opération «Rebecq commune propre, c'est l'affaire de tous !». Toutes ces activités ont permis d'offrir au Télévie la somme de 7.000 €. L'Administration communale tient à remercier tous les participants et particulièrement la coordinatrice, Mme Micheline Legrain, qui comme chaque année a donné du temps, de l'énergie et de l'enthousiasme pour arriver à ce magnifique résultat de solidarité.

### Déménagement de l'ALE

Afin de permettre l'aménagement des locaux devant accueillir certains services communaux, il a été décidé de transférer, à titre temporaire, l'Agence Locale pour l'Emploi vers l'ancien

local de la garderie (juste à côté de son emplacement précédent). Vous pouvez toujours contacter l'ALE au 067/63.82.58.

### Projet d'énergie renouvelable sur la Senne

Un avant-projet est en cours d'élaboration entre l'intercommunale Sedifin et la Commune de Rebecq, afin de produire de l'énergie au départ de la chute de la Senne, sur le site des Anciens Moulins. Ce projet pourrait se réaliser dès 2008 en fonction des conditions climatiques. Le procédé pourrait couvrir les besoins en énergie de vingt ménages.

### Vélodrome

Le Vélodrome situé à Quenast est peu utilisé. La gestion du site sera confiée à un comité spécifique animé par l'Echevin des sports Jean Paul Denimal. La salle pourra être louée pour des organisations privées, au même titre que les autres salles communales de l'entité. Plus d'informations dans un prochain numéro.

### Un Office de Tourisme à Rebecq

Au niveau touristique, il existe plusieurs types d'organismes agréés par la Région Wallonne. Auparavant, à Rebecq, l'opérateur était un « Syndicat d'Initiative », une ASBL soutenue financièrement par la Commune, mais dont le pluralisme n'était pas garanti par décret, contrairement au Centre culturel, par exemple. Après une rencontre entre le Commissariat Général au Tourisme et l'Echevin du

Tourisme Marino Marchetti, il a été décidé d'opter désormais à Rebecq pour un Office de Tourisme, qui permettra de travailler dans la continuité tout en professionnalisant le secteur. Ce nouvel organisme bénéficiera des mêmes possibilités de subvention que le précédent, et continuera notamment sa collaboration avec la Maison du Tourisme du Roman Pais. Le numéro de téléphone n'a pas changé, vous pouvez contacter Mme Armande Marit au 067/63.82.32 pour toute question concernant la saison touristique dans notre joli village.

### Fêtes de Wallonie 2007

Le mois de septembre sera rythmé par les Fêtes de Wallonie, dans chaque village de l'entité. Cette année, un Comité de Coordination a été mis en place, au sein duquel toutes les associations ont élaboré un programme d'activités, en étroite collaboration avec le Centre Culturel et la Commune. La subvention a été répartie sous forme d'un budget participatif : en effet, ce sont les associations elles-mêmes qui ont réparti l'enveloppe budgétaire entre les différentes activités qu'elles proposaient, faisant des Fêtes de Wallonie un projet collectif et coordonné. Réservez déjà dans vos agendas les week-end de septembre : « Rognon vit » le premier week-end, « Fêtes de la Moisson » à Wisbecq le deuxième, « Fête populaire, jogging et brocante » au centre de Rebecq le week-end du 15, Bierghes et Quenast ensuite. Toutes les infos dès la fin juin sur [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be)

### Abris vélos

La commune lance une initiative originale et pratique pour les usagers des transports en commun. Des abris vélos ont été installés à la Rue de Rebecq (après le passage à niveau) et au Blocu (à l'entrée du Chemin du Stoquois), soit 10 emplacements en tout, où les navetteurs pourront laisser leur vélo en toute sécurité afin de pren-

dre le bus. Pour disposer d'un accès à ce nouveau service, il vous suffit de vous rendre à votre Administration Communale, muni d'une copie de votre abonnement TEC, et vous pourrez prendre possession d'une clé et d'un jeton personnel. Le prix de la location d'un emplacement est de 25 € par an (avec une caution de 25 €).



## Dernière minute ■

### Des appartements aux anciennes écoles de Quenast ?

Une demande de permis d'urbanisme a été introduite par un promoteur, concernant le site de l'ancienne école maternelle libre de Quenast (Chemin du Croly, en face de la Salle Communale). Le projet consiste en la construction de vingt-quatre appartements avec parkings en sous-sol et permettrait de valoriser une zone à l'abandon. Le Collège a insisté particulièrement auprès du promoteur quant à l'intégration des nouveaux bâtiments dans la rue, avec une augmentation progressive de la hauteur de la toiture, une construction « fractionnée » de sorte que cela ressemble à des maisons accolées et non à un gros monobloc. L'aspect sé-



curité a également été pris en compte avec le placement de l'entrée des garages le plus loin possible du virage. L'enquête publique qui s'est déroulée a permis aux riverains de consulter les plans et de formuler leurs observations. La problématique

de la chapelle a été abordée : en effet sur le site se trouve une chapelle datant de 1900, dédiée à l'origine à Saint-Antoine puis devenue chapelle à la Vierge. Elle fait partie du petit patrimoine religieux et devra être sauvegardée. A l'heure actuelle, toutefois,

rien n'est définitif : on attend l'avis du fonctionnaire délégué de la Région wallonne. Dès que cet avis aura été remis, le Collège décidera ou non d'accorder le permis.

## Elections législatives ■

Le 10 juin prochain, nous nous rendrons aux urnes pour désigner nos représentants à la Chambre et au Sénat.

A Rebecq, il y aura 7.106 électeurs, qui voteront dans onze bureaux : 5 à la Rue du Montgras, 4 à la Rue de Saintes et 2 à la Rue Caporal Trésignies. Vous trouverez les heures d'ouverture et l'adresse du bureau dans lequel vous devez vous présenter sur votre convocation électorale.

Pour le Sénat, les groupes politiques présentent une seule liste pour tous les électeurs francophones. Les habitants de Brabant wallon ou

de Liège pourront donc élire les mêmes personnes. Par contre, en ce qui concerne la chambre des représentants, il s'agit - comme son nom l'indique - d'élire des représentants de chaque circonscription. Les listes proposées sont donc différentes dans chacune d'elles. En ce qui concerne le Brabant wallon, nous devons élire 5 députés à la chambre des représentants. 14 listes sont en présence.

Un seul Rebecquois sera candidat lors de ces élections législatives, il s'agit du Bourgmestre, Dimitri Legasse, qui se présente sur la liste PS (2ème suppléant). Nous l'avons rencontré.

**Pourquoi cette candidature ?**  
« Il est important que le Bourgmestre de Rebecq soit aussi le porte-parole d'une commune, d'une région, dans d'autres instances. C'est un prolongement presque naturel et nécessaire que d'avoir cette opportunité de représenter activement notre région dans les diverses institutions, afin de faire valoir ses points de vue, ses particulari-

tés, d'être en quelque sorte le relais du ressenti et des besoins de la région. »

**Qu'est-ce que ça implique pour les Rebecquois ?**

« Quoi qu'il arrive le 10 juin, je resterai bien sûr le Bourgmestre du village ! Un siège à la Chambre serait un mandat complémentaire. »

Les élections législatives ont lieu tous les quatre ans. Les compétences fédérales sont la Constitution, la législation, la défense nationale, la justice, la sécurité sociale, la politique monétaire, la réglementation économique, les relations extérieures, le maintien de l'ordre... L'autorité fédérale est aussi garante de l'unité du pays.

## Police – La Zone Ouest Brabant wallon ■

Lors du Conseil communal du 16 avril dernier, le Commandant Yves Delmarcelle est venu présenter la zone de Police et ses différentes missions.

La zone Ouest Brabant Wallon, composée de 91 policiers et 15 civils, travaille au pro-

fit de 40.000 habitants. On remarque que c'est la zone est la plus importante du Brabant wallon en nombre d'habitants.

La police locale est le premier intervenant auquel on fait appel pour tous les types de faits.

**Le chef de corps coordonne différents services et notamment :**

- la direction de la proximité, qui regroupe les 4 antennes locales (Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize), la brigade canine et le service circulation

- la direction des ressources humaines et de la logistique

- la direction de l'intervention, qui propose un accueil 24h/24. C'est la police de première ligne, qui intervient dès la réception d'appels au numéro 101 ou au numéro central (02/367.27.00).

## Les agents de quartier ■



### Les missions de l'agent de quartier :

- traiter les devoirs prescrits par le Parquet (auditions, enquêtes)
- régler les conflits de voisinage
- acter les plaintes des personnes se présentant aux permanences
- vérifier les domiciles
- surveiller les maisons inoccupées pendant les vacances des propriétaires ou durant une absence prolongée
- assister les huissiers
- exécuter les arrêtés du Bourgmestre
- émettre des avis tech-

- niques sollicités par le Bourgmestre
- surveiller les libérés conditionnellement et à l'essai
- participer aux services d'ordre dans l'ensemble de la zone, aux contrôles routiers organisés par le service population

La commune de Rebecq est divisée en quatre secteurs, chaque policier de quartier s'est vu attribuer un secteur :

Daniel Denys – Quenast  
Lola Foucart – Rebecq centre  
Jean-Marie Massin – Grand Rebecq  
Marc Lixon – Bierghes / Wisbecq / Saintes

**Vous pouvez contacter votre agent de quartier au 067/63.82.13 ou vous présenter dans les locaux Rue Parmentier 16bis durant les heures d'ouverture de la permanence (du lundi au vendredi de 8h à 11h45, le mercredi de 13h à 16h, le samedi de 9h à 12h).**

### Le Service d'Assistance aux Victimes

Ce service vient en aide aux personnes en détresse psychologique et facilite les orientations vers des structures locales (CPAS, services sociaux, thérapeutes) ou vers d'autres services spécialisés.

Contact : Service d'Assistance aux Victimes, rue Neuve 13, 1460 Ittre - Mme Yernault – 067/64.80.85

### Les Agents de Prévention et de Sécurité (APS)

Ils s'occupent principalement de la sécurité aux abords des écoles et assistent les services de police pour l'encadrement de manifestations diverses (carnaval, joggings...). Ils ont également un rôle à jouer dans la prévention de vols et de véhicules et signalent toute anomalie qu'ils constatent durant leur mission (dépôt de déchets, excavation dans la chaussée, éclairage public défectueux...).

### Le Service techno-prévention

La zone dispose d'un service de techno-prévention qui peut aider les citoyens dans la recherche de solutions techniques efficaces permettant souvent d'éviter les vols dans les habitations.

Contact : Service Technoprévention, rue Neuve 13, 1460 Ittre - M. Benjilany - 067/64.75.78

## L'Antenne de Rebecq : proche et à l'écoute de la population ■

Rencontre avec Eric Rochmans, Chef d'Antenne.

### Quel est le rôle de l'agent de quartier ?

Notre police s'est fortement modernisée depuis la réforme et s'oriente de manière globale plus fortement vers la population. L'inspecteur de quartier en est à mon sens un maillon essentiel. Il permet d'assurer une présence préventive et rassurante dans la commune tout en s'ouvrant vers l'extérieur par des contacts privilégiés avec nos habitants. Notre travail est basé sur le dialogue et la conciliation. Rappeler les inciviques à l'ordre avec le sourire est souvent plus efficace que la froideur d'un rapport qui ne règle finalement pas le problème à la source. Bien sûr, il nous arrive parfois d'être plus répressifs lorsqu'une mauvaise foi apparente est constatée. J'ai la chance de travailler avec une équipe homogène et complémentaire, c'est ce qui fait, je crois, la richesse de ce groupe. Notre but premier est d'être proche et à l'écoute de la population.

### Vous faites également partie de la brigade VTT.

La brigade cycliste est composée de 9 policiers issus de quatre antennes de la zone. Au début, les gens nous regardaient surpris et amusés. On nous comparait à ces policiers américains vétérinaires sortis du petit écran. Maintenant, nous avons imposé notre propre image, grâce aux nombreuses sorties que nous effectuons pour encadrer toutes sortes de manifestations (Beau Vélo de Ravel, Carnaval...). A

vélo, nous percevons mieux ce qui nous entoure, on a le temps de voir et surtout d'être vus. Les citoyens nous abordent plus facilement et n'hésitent pas à nous faire part de leurs problèmes souvent bénins mais parfois récurrents, pour lesquels ils n'osent pas demander le déplacement d'une équipe. Et pourtant, ce sont ces petits désagréments, ces incivilités, qui empoisonnent notre quotidien. Les écoles nous sollicitent par ailleurs régulièrement pour encadrer des groupes scolaires pour leur première sortie sur la voie publique. J'invite d'ailleurs les directions d'écoles à nous contacter s'ils envisagent une balade éducative à vélo avec leurs élèves.

### Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

Après des études en administration qui inévitablement allaient me cloîtrer dans un bureau et donc en contradiction avec ma façon d'être et de vivre de tous les jours, je

me devais pour mon équilibre personnel de trouver un job qui permette un tel mariage. Dans ma fonction de chef d'antenne, j'alterne avec une certaine flexibilité le travail sur le terrain et les tâches de bureau. Au service proximité, nous adaptons nos prestations au besoin du moment. Des services décalés sont d'ailleurs prévus pour rencontrer les gens qui ne sont joignables à leur domicile qu'en soirée.

### Un message particulier ?

J'en appelle au civisme de quelques (mais encore trop nombreux) parents qui n'hésitent pas à bafouer les règles du Code de la Route lorsqu'ils vont rechercher leur enfant à l'école. Ce sont pourtant souvent ces mêmes personnes qui réclament plus d'aménagements aux abords des écoles. Pour la sécurité de vos têtes blondes, une démarche simple : s'interdire tout stationnement en double file, sur les trottoirs, sur ou à l'approche des



passages piétons ou même en contresens. Je me fais également le relais des cyclistes. Pensez au risque que vous leur faites courir lorsque vous vous stationnez, ne fût-ce qu'un instant, sur les pistes cyclables. En résumé, pensons aux usagers faibles que nous sommes tous à un moment donné.

## Mineral days ■

Le 11 mai, les Carrières européennes ouvraient leurs portes pour une grande journée de présentation de leurs installations. Les carrières de porphyre de Quenast (Porfibel) ont reçu pour l'occasion les élèves des classes de 5ème et 6ème années de la commune, afin de leur faire découvrir leur travail et leur entreprise.



## Un village propre, pour et par chacun de nous ! ■

La collecte des encombrants organisée en avril dernier a généré une situation difficile dans les rues de notre village. Partout, des amas divers parsemaient le paysage, comme vous pouvez le voir sur les photos ci-contre.

### Un rappel s'impose

La collecte des encombrants est assurée par l'IBW et les règles sont précises. Certains types de déchets ne sont pas considérés comme des encombrants, (et donc ils ne sont pas ramassés par le collecteur) il s'agit des plastiques et des cartons (qui bénéficient de leur propre ramassage mensuel), des déchets verts, des frigos, ordinateurs... Les sacs poubelles et les déchets de construction ne sont pas non plus à classer dans la catégorie des encombrants. Des recyclages spécifiques existent pour ces types de matériaux, vous trouverez la liste des lieux de dépôt à l'arrière de votre « calendrier des collectes » distribué en toutes-boîtes par l'IBW en début d'année. Ce document est également disponible auprès de votre Administration communale, téléchargeable sur notre site [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be) ou sur demande au N° vert de l'IBW 0800/49.057.

De plus, chacun doit déposer ses encombrants devant son habitation et non sous forme de vastes dépôts collectifs, devenant des décharges sauvages. Les ouvriers communaux ont dû sillonner le village durant plusieurs semaines afin d'évacuer le solde restant et d'ôter à notre commune son aspect de dépotoir !



Au-delà de la nécessaire organisation des collectes, une réflexion est à mener par tout un chacun, afin de préserver la propreté de notre joli village et de respecter l'espace public, qui nous appartient à tous.





## Connaissez-vous R.APP.EL ? ■

R.APP.EL est une entreprise d'insertion agréée par la Région wallonne, à laquelle participent activement les quatre CPAS de l'Ouest du Brabant wallon.

Le but est de créer de l'emploi et de favoriser la réinsertion socioprofessionnelle d'un public peu qualifié, en engageant à la fois des ouvriers avec un contrat à durée indéterminée et des travailleurs sous statut Article 60 émanant des 4 CPAS.

Créé en 1998 au sein de l'asbl AID de Tubize, le projet R.APP.EL a très vite intéressé les CPAS qui s'y sont investis et ont travaillé ensemble pour développer les activités. Aujourd'hui, R.APP.EL emploie 13 personnes à temps plein.

Ses activités principales sont la collecte, le tri et la revalorisation des déchets électriques et électroniques, mais l'entreprise fournit également des prestations dans

le domaine de la propreté (entretien espaces verts, nettoyage des rues...).

Aujourd'hui, R.APP.EL collecte tous les déchets électriques en fin de vie qui sont apportés dans les parcs à conteneurs du Brabant wallon et les ramène à Tubize. Les appareils sont ensuite triés et convoyés vers des usines de recyclage spécifiques. Les appareils jugés réparables sont testés puis remis en état dans l'atelier et reven-

us en seconde main dans le magasin. Principalement destinés à un public précaire émergeant au CPAS, ces appareils sont toutefois disponibles à la vente pour tout un chacun. Ils bénéficient d'un label de qualité « Electro REV » et d'une garantie de 6 mois. Intéressés ? Rendez-vous au magasin R.APP.EL, Rue du Bon Voisin 2, 1480 TUBIZE -OISQUERCO (Tel : 02/355.07.49)

## Rebecq commune propre ■



L'opération « Rebecq commune propre, c'est l'affaire de tous ! » a permis de ramasser 1.050 kg de déchets divers dans les rues de notre village et de récolter ainsi la somme de 525 € pour le Télévie.

## Journées Wallonnes de l'Eau ■



Lors des Journées Wallonnes de l'eau, les enfants et le Plan Communal de Développement de la Nature se sont mobilisés pour nettoyer le Warichaix et les berges de la Senne à Quenast.

## Etat civil ■

### Ils sont arrivés

#### En février

Théo DE CUYPER, né le 1er février, chez Caroline Janssens et Dimitri De Cuyper.

Ilyan VANDELOOK, né le 1er février, chez Marie Bambanza et Franz Vandelook

Axel VANDENDOOREN, né le 5 février, chez Véronique Van Leeuw et Yves Vandendooren



Louis BAUDUIN, né le 6 février, chez Laetitia Flon et Emmanuel Bauduin



Alexandre WASTIELS, né le 16 février, chez Sophie Keymeulen et Laurent Wastiels



Lorine BOURDON, née le 19 février, chez Angélique Mercy et Ludovic Bourdon



Célestin TRIFFAUX, né le 22 février, chez Sylvie Severin et Michel Triffaux



Céline LEPRETRE, née le 27 février, chez Evelyne Rousseau et Pierre Leprêtre

#### En mars

Paul NERINCKX, né le 2 mars, chez Stéphanie Boon et Nicolas Nerinckx

Lilla RAMAEKERS, née le 2 mars, chez Joëlle Ramaekers

Kilyan LECLERCQ, né le 15 mars, chez Orose Luyckx et Sébastien Leclercq

Lilou VINET, née le 24 mars, chez Nancy Wojda et Vincent Vinet

Maël DUBOIS, né le 28 mars, chez Vanessa Schollaert et François Dubois

Lara FINET, née le 30 mars, chez Isabelle Rothier et Samuel Finet

Zayd HANSOL, né le 30 mars, chez Najet Hamou et Driss Hansol

### Ils se sont mariés

#### En février

Le 2, Liliana PIRAS et Sebastiano DI PERRI

Le 3, Elodie DEHERDER et Grégory LEFEBVRE

Le 10, Daisy DE HANDSCHUTTER et Laurent DUBOIS

Le 17, Dominique DUBOIS et Serge WAUTERS

#### En mars

Le 23, Vanessa VISENTIN et Sébastien DEVILLERS

Le 24, Carmen LEMOINE et Lucien ANDRE

Le 30, Fabienne DELLISSE et Eric DECAT

### Ils nous ont quitté

#### En février

Yvette THIBAUT, Ghislain GODART, Guerrino BACCI, Nelly LEIRENS, Claire DUPIEREUX, Charles WILLEPUT, Willy 'T JAECKX, Julie ROOBAERT, Christel HAVENNE

#### En mars

Paula VANHOLDER, Bruna VENTURELLI, Nestor VANDENABEELE, Christian CHANTRAIN, Marie BERTEAU, Pierre TRESINIE, Gilda GARZON, André VAN HIEL, René GLORIEUX, Marcelle PUREMONT

## Petits conseils pour un bel été ■

A l'approche du beau temps, chacun peut profiter du bonheur de pouvoir vivre à l'extérieur. Aussi, voici quelques petites règles pour respecter l'environnement et la quiétude du voisinage.

Bruits : Les appareils de jardin (tronçonneuses, appareils de pulvérisation, tondeuses à gazon...) ne peuvent pas être employés :

- en semaine, après 20 heures et avant 8 heures
- les dimanches et jours fériés, avant 10 heures et après 12 heures.

Opérations de combustion : La destruction par combustion de tous déchets est interdite à l'exception des déchets végétaux secs (entretien des jardins, déboisement ou défrichage de terrains...). Les feux doivent

être situés à plus de 100 mètres des habitations, forêts, bois, vergers, haies... Ils sont interdits pendant la nuit ainsi que par grand vent.

Pour un complément d'information, vous pouvez télécharger le Règlement Général de Police sur notre site [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be) ou l'obtenir auprès de votre Administration Communale.



## Brèves activités

### Parcours d'artistes à Virginal, les 23 et 24 juin 2007.

Une quinzaine de lieux ouvriront leurs portes pour présenter différentes disciplines artistiques : arts de la scène (musique, chanson, conte), littérature, arts plastiques (peinture, sculpture, dessin) et artisanat (céramique, textile). Au total, une trentaine d'artistes et entités artistiques (écoles, ateliers créatifs) de la région et notamment de Rebecq ont créé au départ du thème suivant : le paysage.

Le parcours peut facilement être réalisé à pied et envisagé comme une balade dans le centre de Virginal. Il sera accessible au public le samedi 23 juin de 14h à 18h et

le dimanche 24 juin de 10h à 18h. Bar et petite restauration pendant le week-end.

Renseignements au 02/355.98.95 ou par courriel [mp.herion@cceb.be](mailto:mp.herion@cceb.be). Programme du parcours d'artistes disponible sur [www.ittreulture.be](http://www.ittreulture.be)

### Stages d'été 2007 : les P'tits N'amours

Les P'tits N'amours organisent des stages d'été

- pour les enfants de 18 mois à 3 ans : stage de poney
- pour les 3 ans 1/2 et + : Atelier créatif et cuisine du monde (du 2 au 6 juillet), poney et coutumes à travers les 5 continents (du 9 au 13 juillet), poney et les animaux du monde dans

le jeu (du 16 au 20 juillet), contes du monde et monuments, habitations à travers les 5 continents.

Le prix est de 150 € pour les grands et 85 € pour les petits (dîners chauds, goûter et garderie compris). Inscription et renseignements : Christiane Devriendt 02/3958.44.33 ou 0473/96.44.09.

Vous pouvez télécharger le programme complet des stages d'été sur notre site [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be) ou venir retirer la brochure à l'Administration communale.

### Bierghes en Fête

A l'occasion de la kermesse, Bierghes en fête propose tout un programme d'animations les 15, 16 et 17 juin sous cha-

piteau (Place L. Nuttinckx) : football, balle pelote, pétanque, contes pour enfants, attractions foraines, marche ADEPS, attelage de poneys, soirées dansantes, barbecue...

### Braderie

Malgré les grands travaux du centre du village, la braderie annuelle aura bien lieu. Elle se déroulera le dimanche 24 juin dans la rue Docteur Colson, sur la Grand Place et dans le parc communal de Rebecq.

Pour tout renseignement concernant la brocante, vous pouvez contacter M. Freddy Dramaix au 0473/21.14.19.

## Brèves sport

### Tournoi de Pétanque

Le Pétanque Club Caramboul propose son tournoi Open en 8 tours (Quadrette), le samedi 4 août à 9h30 (chaussée Maieur Habils, 145). 1.000 € de prix, lots pour tous. Infos : 02/395.33.22

### Ladies Trophy

La 19ème édition du Ladies Trophy se déroulera dans les installations du Tennisland de Rebecq du 4 au 12 août. Cette épreuve représente une manifestation tennistique féminine importante en Belgique, puisque c'est une des rares épreuves belges du circuit professionnel mondial avec attribution de points WTA. Chaque année, depuis sa création, l'épreuve accueille plus d'une centaine de joueuses provenant de plus de vingt pays. Au cours du tournoi, des animations

et une restauration sont proposées chaque jour.

Pour toute information : Tennisland Rebecq – Rue Zaman 87 – 1430 REBECQ 067/67.02.67

### 23e Grand Week-end Sportif à Bierghes

Les 17, 18 et 19 août. Au programme : matchs de foot, jogging, soirées, beach soccer, pétanque... Et la soirée dansante du Mouvement des Jeunes Biergheois le samedi à 22h. Informations : Omnisport Bierghes 0498/85.62.94

### Quelques résultats de foot

La saison de foot et de mini-foot touche à son terme, avec des résultats divers pour les équipes rebecquoises. En mini-foot, saluons les belles performances :

- du SJ Rebecq, qui est champion de P3 et monte en P2,
- du P&V Spartak qui finit champion en D2 interbanque et monte en D1 après 27 ans d'existence,
- de l'Olympic Rebecq qui termine champion et monte en P3
- de l'AJAX qui monte en 2ème nationale. Diamant Board finit 2ème

de P5 pour sa première saison et monte donc en P4. La Seleçao, 3ème en P3, joue les barrages pour monter en P2, tandis que Footlin'Pot Rebecq (P5), Old Team (D1 vétérans) et Petit Bruxelles (P4) se maintiennent dans leurs catégories respectives.

En foot, la RUS Rebecquoise finit 14ème et reste en P3.

SJ Rebecq



|                                                                         |      |
|-------------------------------------------------------------------------|------|
| Edito : On vote                                                         | p 20 |
| Yambi                                                                   | p 20 |
| Association : Le Cercle Horticole                                       | p 21 |
| Les métiers d'art en Brabant wallon                                     | p 21 |
| Envie de jouer et/ou de chanter ?<br>Rejoignez-nous !                   | p 22 |
| Venez découvrir le scrapbooking !                                       | p 22 |
| Fêtes de la Musique 2007 à Rebecq                                       | p 23 |
| 17e Rencontres Musicales au Moulin<br>d'Arenberg, les 24, 25 et 26 août | p 23 |

## On vote !

Dimanche 10 juin, nous votons. Pensons à la chance que nous avons de vivre dans un pays où chaque citoyen doit émettre son choix pour constituer la chambre des représentants, des représentants du peuple élus par le peuple. Souvent, on entend dire : ça m'ennuie, ça ne sert à rien... Pourtant, chaque voix contribue, en s'additionnant à celles des autres, à déterminer le poids des idées, des projets de société, les uns par rapport aux autres.

Dans notre pays, le vote n'est pas « majoritaire », en d'autres termes nos choix n'ont pas pour effet qu'une majorité, même faible, impose sa vision à une minorité, même forte. Il n'y a pas de vrais gagnants et de vrais perdants. Le vote est « proportionnel » : à l'issue des élections nous connaissons la proportion des diverses forces politiques en présence, à charge pour elles de négocier les unes avec les autres pour dégager une certaine majorité collective en mesure de diriger, de gouverner temporairement le pays. Cette manière fait qu'un vote d'idées, un vote sur base d'un choix de programme, est forcément un vote utile puisqu'il construit une force. À l'inverse de la situation des élections en France où un vote est utile s'il permet de faire naître une majorité en faveur d'un seul candidat ou d'un seul parti.

Nous avons donc tout intérêt à choisir en fonction de nos conceptions, elles interviendront dans le poids des négociations. Chaque voix compte à ce jeu-là, elle choisit les idées et les personnes qui les incarnent dans leurs discours et dans leurs actes, et en détermine le poids. Dans la perspective des révisions de la Constitution qui s'annoncent, l'enjeu n'est pas mince.

Allez voter avec sérieux et conscience, et avec le sourire ! Saluez vos voisins au passage.

Le Comité de rédaction

## Yambi ■

YAMBI ou bienvenue au Congo.

Depuis quelques années, le Commissariat Général aux Relations Internationales (CGRI) propose de valoriser un pays du continent africain. Après le Burkina et le Bénin, la Belgique accueille le Congo !

Du 27 septembre à la fin du mois d'octobre 2007, la culture congolaise sera mise à l'honneur dans toute la Communauté française de Belgique à l'occasion du festival « Yambi ». Au pro-

gramme, plus de 170 manifestations artistiques (danse, musique, théâtre, littérature, expositions...) en provenance du Congo.

Dans l'Ouest du Brabant wallon (Ittre, Rebecq et Tubize), les centres culturels et les bibliothèques s'associent et proposent au public une série d'activités : contes pour enfants et adultes, lectures spectacles, expositions, musique... et bien d'autres choses !

À Rebecq (à l'instar d'Ittre et de Tubize), le conteur pour enfants, Hubert Mahela, sera

accueilli par la Bibliothèque et le Centre culturel. La conteuse Ria Carbonez présentera également son spectacle la « Mère des contes », le jeudi 11 octobre en soirée. Le samedi 13 octobre un concert de rap avec le groupe congolais PNB (Pensée Nègre Brute) sera donné à la Maison de Jeunes, « Le Point de Rencontre ». En préambule, le Centre culturel présentera aussi, du 31 août au 30 septembre au Grand Moulin, une exposition regroupant des artistes congolais.



À Tubize et toujours dans le cadre de Yambi, le samedi 26 octobre, la chorale « la Grâce » viendra enflammer les planches du théâtre du Gymnase.

Plus d'infos dès la rentrée de septembre ou sur le site [www.yambi.be](http://www.yambi.be)

## Association : Le Cercle Horticole

Le Cercle horticole, créé en 1923 par M. Ducochet qui était marchand de graines en face de la gare, continue d'être un des fleurons toujours très appréciés de nos aînés. Quel en sera l'avenir ? Nul ne peut y répondre aujourd'hui. Roger Pletinckx, son président depuis 1990, ne cache pas que tout n'est pas rose mais se veut, malgré tout, optimiste.

RP : J'ai 70 ans et personne ne veut prendre ma place. Les jeunes n'aiment plus trop s'investir. De nombreux cercles ont déjà cessé leurs activités car, sans que ce soit un véritable obstacle, il y a de plus en plus de contraintes administratives. Et puis, le public vieillit. Les nouveaux habitants de la campagne n'ont plus envie de jardiner. C'est si facile d'aller chercher ses légumes au supermarché. Pourtant, c'est une activité saine et c'est tellement plus agréable de cueillir ses légumes au jardin.

JLD : Surtout avec les conseils donnés lors de vos conférences à l'ancienne gare...

RP : Il y en a douze chaque année. Nous établissons le



calendrier un an à l'avance et les thèmes sont toujours fonction de la saison. Nos conférenciers présentent chaque fois mille manières d'améliorer son jardin fleuri ou son potager. Un de nos plus fidèles conférenciers, M. Vassart par exemple, pourtant producteur professionnel, nous dévoile les trucs et recettes utilisés dans son jardin personnel. L'accès est gratuit. Une tombola payante nous aide à financer nos activités. Une autre est gratuite et réservée aux membres. Régulièrement nos

conférenciers offrent des petits cadeaux toujours utiles. Nous en faisons également. Ceux-ci sont généralement très attendus surtout à l'occasion de la fête des mères ou des pères.

JLD : La tombola suffit-elle au financement ?

RP : Hélas, non. Mais heureusement, nous avons des subsides. Auparavant, il y avait le marché aux fleurs qui se tenait dans le Parc communal qui nous aidait à financer nos activités. Mais les marchands préfèrent les villes où la clientèle fourmille.

Nous organisons aussi des voyages. Nous avons affrété jusqu'à quatre cars mais les gens aiment de moins en moins se déplacer.

JLD : Un bilan morose alors ?

RP : Non. L'âge étant, le public de nos conférences diminue mais nous voyons de temps en temps de nouvelles têtes. Nous collaborons au concours communal des façades fleuries et puis, par notre biais, de nombreux amateurs achètent toujours leurs graines ou s'abonnent à « Notre jardin » (le célèbre magazine en est à son 717e numéro) à des tarifs imbattables.

JLD : Un souvenir ?

RP : Je suis entré au Cercle horticole en 1978. Cette année-là, le cercle a organisé au Moulin d'Arenberg une superbe exposition réunissant de nombreuses écoles d'horticulture. Au troisième étage, nous faisons des démonstrations des étapes de la fabrication du pain, depuis la récolte du grain jusqu'à la cuisson.

Contact : Roger Pletinckx :  
067/67.06.84

Jean Luc Dieu

## Les métiers d'art en Brabant wallon

Depuis le Moyen Age, le Brabant wallon est une terre propice aux métiers d'art : art de la tapisserie, céramique, orfèvrerie, sculpture sur bois, vitrail, textile, dentelle, travail de la pierre ou encore reliure. Fière de ce patrimoine, la Jeune Province du Brabant wallon a créé, en 1995, l'Office des Métiers d'Arts de la Province du Brabant wallon afin d'assurer la promotion de l'artisanat d'art en général et d'artisans d'art du Bra-

bant wallon et de Bruxelles, en particulier.

Depuis 6 ans, cet Office présente une exposition itinérante sous le nom de « Brawal'Art ». Elle fera étape cette année au Moulin d'Arenberg du 2 au 24 juin, l'occasion de découvrir les plus belles œuvres d'une trentaine d'artistes brabançons !

Un partenariat entre l'Office des Métiers d'Arts de la Province du Brabant wallon, de la Commune de Rebecq et du

Centre culturel de Rebecq

Du 02 au 24 juin – Du mercredi au dimanche de 14h à 18h (Fermé les lundis et mardis) – Vernissage le vendredi 01 juin à 19h30 – Espace d'exposition du Grand Moulin d'Arenberg, 8 rue Docteur Colson à Rebecq – Entrée gratuite – Renseignements : 010/23.61.85 (Office des Métiers) ou 067/63.70.67 (Centre culturel).

Isabelle Devroye



### Envie de jouer et/ou de chanter ? Rejoignez-nous ! ■

Le Centre culturel a depuis longtemps développé différents ateliers intergénérationnels d'expression : théâtre, chant.... Ils ont, dans le passé, pu paraître trop fermés parce qu'ayant comme objectif la construction de spectacles. Il était, en effet, difficile de rejoindre les groupes en cours de projet. Désormais, les ateliers théâtre, en particulier, s'ouvrent aux personnes qui désirent participer à un projet de théâtre dans tous ses aspects (en

français comme en wallon). Nous les invitons à prendre contact avec le Centre culturel dès aujourd'hui. Dans le courant du mois de juin, les projets prendront normalement forme, les pièces seront choisies et les rôles distribués afin d'entamer les répétitions au début du mois de septembre.

Dans le même ordre d'idée, le groupe de chanteurs, « Les Rossignols de la Scène », accueille, lui aussi, toute

personne désireuse de s'intégrer dans la troupe. Pour rappel, « Les Rossignols de la Scène » proposent plusieurs spectacles chantés durant l'année avec une attention toute particulière au public du troisième âge.

Nous rappelons aussi que nos ateliers de dessin et de peinture sont accessibles en permanence aux nouveaux venus. Dessin : tous les lundis de 13h30 à 15h30 et de 19h30 à 21h30. Peinture :

tous les mercredis de 14h à 16h et de 19h à 21h. Les ateliers continueront jusqu'à la fin du mois de juin avant de prendre une pause estivale et de recommencer en septembre.

Yves Flamme

### Venez découvrir le scrapbooking ! ■

Nous avons tous de vieux albums rangés dans nos placards... et nous prenons peu ou pas de plaisir à les sortir

pour les feuilleter, histoire de se remémorer quelques bons souvenirs de vacances. Avec le scrapbooking, cette

technique importée des États-Unis remaniée à l'européenne, vous pourrez faire de vos albums photos de véritables œuvres d'art !

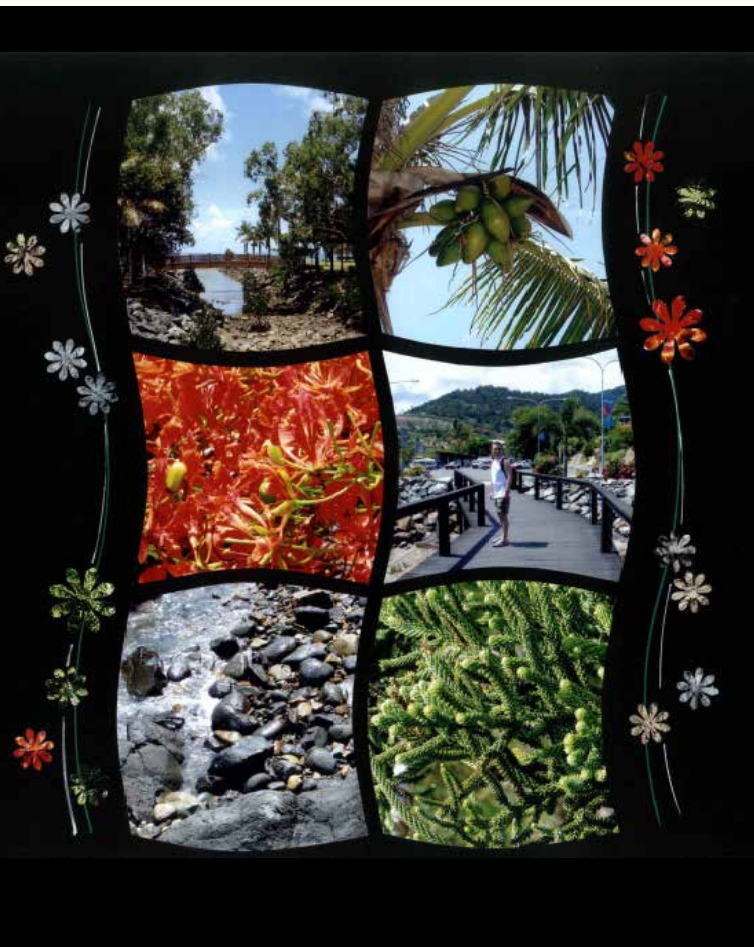
En effet, finis les albums à quatre photos par page ! Désormais, vous apprendrez à mettre vos photos en valeur et à agrémenter les pages de vos albums de quelques titres, souvenirs et autres anecdotes qui vous amèneront à les consulter plus régulièrement.

Au cours de 5 modules de base qui déclinent plusieurs techniques différentes, vous apprendrez à vous familiariser avec le concept et à manipuler différents outils essentiels à la bonne réalisation de vos pages d'album : perforatrices, ciseaux d'angle ou stylos peinture n'auront plus de secrets pour vous ! Des pages toutes différentes, des albums tous différents : à chaque fois une nouvelle histoire à raconter.

Les souvenirs photographiques sont précieux et vos albums photos deviendront des objets que vous aurez plaisir à regarder souvent, à montrer et à moduler.

Vous souhaitez en savoir plus sur ce nouveau loisir créatif ? Alors n'hésitez pas, venez assister à la séance d'information qui se déroulera le 19 juin à 20 h au Centre Culturel de Rebecq.

Nathalie Deldime



## Fêtes de la Musique 2007 à Rebecq

Cette année, le Centre culturel a décidé de sortir de ses murs pour organiser les Fêtes de la musique. Pour réaliser ce projet, plusieurs personnes et associations se sont regroupées et ont mis en commun leurs compétences et envies. Se sont ainsi retrouvés autour de la table des représentants de la Royale Harmonie communale, de la chorale « La Barque à Voix », du MaMuMo (Marathon des Musiques du Monde), de la Maison de Jeunes, de Too Flush (une ASBL d'organisation d'événements musicaux), de la « Gran Fet Pou You », du Centre culturel (Conseil culturel et ateliers). Grâce à l'aide et la participation de tous, nous sommes heureux de vous annoncer un programme de fêtes musicales s'étalant sur quatre jours.

La soirée d'ouverture des Fêtes de la musique aura

lieu le jeudi 21 juin à 19h au Centre culturel (11 chemin du Croly à Quenast) sous la forme d'un bal folk où, petits comme grands pourront apprendre les rudiments de la danse folklorique grâce à Michaël Smets, animateur danse folk, et au son de la musique du groupe M'ZEF.

Le vendredi 22 juin, plusieurs concerts auront lieu dès 20h au 30/40 à Quenast et au Tennisland. Au programme : « Les grillots de Saint Louis » et « Carole ». Un « Open Mic » (podium libre) sera aussi organisé à la Maison de Jeunes « Le Point de Rencontre » en collaboration avec l'unité scout de Rebecq.

Le samedi 23 juin, dans le cadre de son tournoi de mini-foot, le SJ Rebecq proposera en concert : le « Big Bad Blues Band » dès 21h.



Le dimanche 24 juin, la musique envahira les rues de Rebecq et s'installera au cœur de la braderie. Au programme : « Song and Music », « les Ballochards », « la caravane du Zoublistan » et l'école des jeunes de la Royale Harmonie communale accompagnée de la chorale « La Barque à Voix ». Le program-

me complet des différents concerts (horaires, lieux de passage...) sera disponible pendant la braderie ou au Centre culturel. Bonnes Fêtes de la musique !

Yves Flamme

## 17e Rencontres Musicales au Moulin d'Arenberg

Les 24, 25 et 26 août  
Pour sa 17e saison, le Festival Arenberg a, une fois de plus, sélectionné un pro-

gramme de découvertes séduisantes. Le vendredi soir 24 août à 20h 30, le quatuor de clarinettes « Révélation »

mené par Dominique Sottiaux a prévu une programmation classique originale avec, entre autres, Albinoni, Piazzola, Debussy. Le samedi soir, un programme de musique du monde présentera le Duo Karim Baggili avec Karim Baggili à l'oud et la guitare, accompagné d'Oswaldo Hernandez Napoles aux percussions. Le dimanche enfin, à 11h, un programme divertissant de chansons barber's shop avec le « New Town's Quartet ». Chacun des trois concerts sera suivi d'un drink en compagnie des artistes.

Pendant les trois jours de ce dernier week-end d'août, les deux étages du Moulin d'Arenberg accueilleront les œuvres de Marc Ver Elst, peintre rebecquois et son invitée la sculptrice Anne Cornil. Informations et réservations au 067/63.66.83 ou [www.festival-arenberg-rebecq.be](http://www.festival-arenberg-rebecq.be).

Martine Baudin



Comité de rédaction du Senne et Carrières (pages 20, 21, 22 et 23) :

Martine Baudin, Chantal Cauchie, Jean Luc Dieu, Yves Flamme, Marie-Pierre Héron et Valérie Verhoeven. Ont également participé à ce numéro : Nathalie Deldime et Isabelle Devroye

## [24] Rebecq à la UNE

# Agenda

## JUIN

### Du S 2 au D 24 EXPOSITION

« Brawal'Art ».

au Moulin d'Arenberg (ouverture du mercredi au dimanche de 14h à 18h – vernissage le 1er juin à 19h)

Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

### Du S 2 au D 17 EXPOSITION des œuvres de Wilfred Burie

A la Ferme Rose, rue des Etangs 25

Infos : Centre culturel 067/63.70.67

### V 8 JOURNEE PORTES OUVERTES

de l'association Ordifolies

Infos : 0495/76.51.80

### S 9 FETE SCOLAIRE

de l'Ecole Communale de Quenast  
Germinal

Infos : 067/63.65.17

### S 9 FANCY FAIR

De l'Ecole Libre Saint Géry de Rebecq

Infos : 067/63.69.02

### S 9 REPAS ANNUEL

Du Cercle Horticole

### D 10 ÉLECTIONS LEGISLATIVES

### L 11 20h CONSEIL COMMUNAL

### M 13 VOYAGE en bateau de Ronquières à Strépy-Thieu

Par l'Association Les Jeunes Aînés

Infos : 067/63.67.77

### V 15 FETE DE LA MER

De l'Ecole Communale Ruelle Al Tache

A la Salle Communale de Quenast

Infos : 067/63.79.21

### V 15 / S 16 et D 17 KERMESSE DE BIERGHES

(Derby Foot : Omnisport Bierghes – AS Saintoise)

### V 15 / S 16 TOURNOI de mini-foot, par l'AJAX

### D 17 BIERGHES EN FETE

Marche ADEPS (5-10-20 km)

Infos : 02/395.69.44

### D 17 15h CONFERENCE « L'usage méconnu des plantes »

du Cercle Horticole. Au Petit Moulin, ruelle du Tonnelier

### Du J 21 au D 24 FETES DE LA MUSIQUE

Infos : Centre culturel 067/63.70.67

### D 24 BRADERIE de Rebecq

### S 30 KERMESSE du Petit Bruxelles

## JUILLET

### V 6 / S 7 / D 8 TOURNOI de mini-foot,

par le club « Ptit Brux »

A la prairie Girardi

### S 14 de 8h à 16h BROCANTE au Vélo-drome de Quenast.

Infos : 067/67.08.82 ou 0477/85.62.89

### S 14 18h30 TRAIN BBQ, par le Rail Rebecq Rognon

Uniquement sur réservation au

067/63.82.32

### S 21 18h30 TRAIN PATRIOTIQUE par le Rail Rebecq Rognon

Infos : 067/63.82.32

## AOÛT

### S 4 QUADRETTE

Tournoi de pétanque par le Pétanque-Club Caramboul

Infos : 02/395.33.22

### Du S 4 au D12 Ladie's Trophy Tennis-land Rebecq

Infos : 067/67.02.67

### S 11 18h30 TRAIN BBQ par le Rail Rebecq Rognon

Uniquement sur réservation au

067/63.82.32

### M 15 TRAIN VACANCES par le Rail Rebecq Rognon

Infos : 067/63.82.32

### V 17 / S 18 / D 19 23e GRAND WEEK-END SPORTIF

De l'Omnisport Bierghes (tournoi foot, soirée dansante, pétanque)

### V 24 Collecte de sang à Quenast.

A la Salle Communale de Quenast,

Chemin du Croly 11

### V 24 20h30 / S 25 20h30 / D 26 11h RENCONTRES MUSICALES Festival d'Arenberg

A l'Espace du Grand Moulin. Infos :

[www.festival-arenberg-rebecq.be](http://www.festival-arenberg-rebecq.be) ou

067/63.66.83

### D 26 11h30 FETE PAROISSIALE Saint-Géry

A l'Ecole Saint-Géry

Infos : 067/63.72.65

### V 31 Collecte de sang à Rebecq

A la maison de repos, rue Docteur Colson 1

### V 31 VERNISSAGE DE L'EXPOSITION YAMBI

Au Moulin d'Arenberg (exposition du

31 août au 16 septembre)

La fermeture annuelle de la Bibliothèque aura lieu du 20/8/2007 au 02/09/2007.

Le prochain « Rebecq à la une » sortira début septembre 2007.

Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités

avant le 1 août 2007 à

[sarah.berti@rebecq.be](mailto:sarah.berti@rebecq.be)

Service communication

Administration communale

Grand Place 13

1430 Rebecq

Graphisme : [www.ATdesign.be](http://www.ATdesign.be)

Impression : Delfferrière

Rédaction : Sarah Berti